



# Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de l'EPSM 71  
N°29, juillet 2024

## Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

## Les bonnes nouvelles

- ✓ **Précarité** : en baisse générale (de 22 à 14 % pour le CHS ; baisse aussi pour la MAS et l'EHPAD. La direction affirme qu'elle privilégie la mise en stage. A défaut, ce sera le CDI à l'embauche, avec essai de 4 mois renouvelable, plutôt que la règle de CDIsation après 2 ans de CDD sur poste permanent
- ✓ **Recrutements** : 13 médecins recrutés entre le 3 octobre et le 10 juin. 14 départs infirmiers entre le 01/01 et le 10/06 de cette année et 12 arrivées), mais beaucoup posent leurs conditions. 5,5 postes vacants donc (dont 2 de nuit bientôt pourvus) dans le capacitaire actuel, càd hors unités fermées. 8 postes IDE temporairement occupés par des AS. L'allocation d'études sera indexée à 10.000 € avec 2 ans d'obligation de servir ; 3 signées pour 2025
- ✓ **Chronos** : toujours des dysfonctionnements. Etude d'un contrat de maintenance avec le prestataire. Enfin, mise en route d'un groupe de travail pour les psychologues
- ✓ **Droit de remords** : concours finalement mis en place dans les temps pour tous les agents intéressés, même si nous déplorons l'inutilité de l'oral avec un jury, que le CHWM n'avait pas jugé utile de mettre en place
- ✓ **IFTS pour les AMA** : accordée à toutes celles dont la hiérarchie a fait la demande
- ✓ **Protocole de transfert** : note de service diffusée

## Le mitigé

- ❖ **Finances** : CHS et MAS toujours en excédent, mais moins qu'avant, tandis que l'EHPAD augmente son déficit. Le placement en banque d'un crédit de reconstruction retardé a permis un bénéfice considérable. Mais les méthodes d'économie sont parfois pour le moins cavalières ; le déménagement en catastrophe de Samenta en est un exemple.
- ❖ **Analyse Psychologique de la Pratique** : 3<sup>ème</sup> découpage avec des « lots » plus petits, soit 1 APP/UF. Nous déplorons que le financement 2023 soit retombé dans le budget global de l'EPSM. Enfin un dénouement en septembre ?
- ❖ **Salle d'allaitement** : demandée, mais l'emplacement n'est pas encore défini
- ❖ **Réorganisation de la pédo** : de plus en plus concentrée à Winnicott. Nous demandons une évaluation des risques
- ❖ **PMS, Bécarre, MAS** : missions F3SCT suite aux dysfonctionnements, et intervention à Aigue-Marine

## Les mauvaises nouvelles

- **Abondement libre sur le CET** : la direction refuse toujours. Nous envisageons un recours
- **Rapport d'activité** : la CGT vote contre, FO et CFDT s'abstiennent  
Comparativement aux rapports précédents, le rapport 2023 est nettement un rapport de communication, plus que d'activité. N'y apparaissent que de la « valorisation » des dispositifs récents et participations diverses aux réunions institutionnelles avec les partenaires.  
On n'y retrouve plus, entre autres tous les tableaux et indicateurs : comparatifs avec années précédentes ; par pôle, file active, nombre d'actes, durée d'hospitalisation, effectifs RH + mutualisations + pools ; délais d'attente dans les CMP, nomadisme des patients, taux de réhospitalisation, taux de soins sous contrainte, réorientations sur Val Dracy ; pour PPSA, le bilan de l'équipe mobile de transition post-hospitalisation (tentative de lien intra-extra) et le projet soins intensifs à domicile du CMP pour prévenir les hospits ; l'Analyse Psychologique de la pratique et l'absentéisme et maladies/pôle. Nous demandons donc au directeur de nous transmettre toutes ces infos manquantes
- **DEI** : toujours en hausse : + 27 % en 2023
- **NBI secrétaires pour contact avec le public** : refus définitif de la direction, toujours au motif de l'absence de facturation
- **Stationnement dans le CHS** : la direction financière opte pour le punitif : sanction directe pour ceux qui seront mal garés, plutôt qu'avertissement
- **Protection fonctionnelle** : nous attendons toujours une note de service
- **Accès à l'UIMS pour le personnel** : note de service toujours en attente

## Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté

Les Contrôleurs Généraux des Lieux de Privation de Liberté ont parcouru notre établissement toute la 2<sup>ème</sup> semaine de juin et ont rendu leur rapport provisoire.

Ils notent la fin de la sectorisation, la baisse du nomadisme des patients et de la **suroccupation** des lits, qui s'est déportée sur la suroccupation des urgences, en amont. Les CMP sont embolisés, ce qui oblige les équipes de liaison à soigner dans un cadre non légal.

**Soins sous contrainte** : la baisse du pourcentage dans le CHS (dont 88% SDDE) ne signifie pas une meilleure adhésion aux soins, pcq référé au certificat initial dans le CHS, et non au certificat initial dans les urgences. Les contraintes sont bien levées quand elles ne sont plus nécessaires, ce qui démontre la primauté du soin sur le sécuritaire dans le CHS. Recours à l'isolement et la contention variables, mais globalement considérées au CHS comme un soin, alors que la loi la définit comme une modalité de dernier recours. Bonne liberté de déplacement des patients, mais les patients en SL ne devraient pas subir une unité fermée, surtout à PACS et Edelweiss. Manque de directives anticipées incitatives en psychiatrie (DAIP) = prévoir avec le patient quoi faire en cas de crise. Ces directives pourraient réduire isolements et contentions.

**Points très positifs** : cafétéria et bibliothèque des patients, parc, équithérapie et autres.

*Ceux qui sont intéressés par notre compte-rendu complet peuvent nous en faire la demande.*

Adresse courriel [syndicatcgt@epsm71.fr](mailto:syndicatcgt@epsm71.fr)

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

Site internet <http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

local ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 H à 17 H